

La guerre civile en Espagne

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

A 1 h. 30, les pompiers et les sauteurs bénévoles ont commencé leur lutte sur des points où les bombes incendiaires avaient trouvé une proie facile. A environ 500 mètres de l'hôpital français, une bombe explosive a éclaté au milieu de la rue, mais on ne signale la aucune victime. A cette heure de la nuit, le duel de l'artillerie se relâche, mais la fusillade dans les secteurs ouest et nord-ouest de Madrid était toujours intense.

Journée calme sur le front basque

Bilbao, 8. — Voici le communiqué officiel du gouvernement de Bilbao : « Sur le front basque, la journée a été absolument calme. L'aviation basque a fait plusieurs vols de reconnaissance sur les positions ennemies ».

Des navires insurgés bombardés par l'aviation loyale

Bayonne, 9. — On mande de Bilbao : des avions gouvernementaux ont violemment bombardé plusieurs bateaux insurgés qui naviguaient entre Saint-Bas et Bilbao. Ces bateaux ont pu s'enfuir.

Un chalutier insurgé capturé devant Otarroa

Bayonne, 9. — On apprend de source basque que ce matin le chalutier « Nabarra » a poursuivi dans les eaux du golfe de Biscaye le bateau nationaliste « Veizaco » et un autre chalutier qui l'accompagnait. Le « Nabarra » aurait réussi à mettre en fuite les deux autres bâtiments.

Le vapeur norvégien « Ibis » relâché par les insurgés se dirige vers l'Ecosse

Gibraltar, 9. — Le vapeur norvégien « Ibis » qui a été relâché à Ceuta par les insurgés, se dirige vers le port de Granton (Ecosse).

Un cargo soviétique chargé de blé arraisonné par les insurgés

Bayonne, 9. — On mande de Saint-Sébastien, de source autorisée, que le cargo soviétique « Snegovich » a été arraisonné dans la baie de Biscaye, au large de Bilbao, par des navires insurgés. Ce cargo, sur lequel flottait le pavillon soviétique, transportait 3.500 tonnes de blé et a été capturé et ramené dans le port de Pasajes, escorté par toute une flottille de bateaux insurgés. La population, massée sur les quais, a longuement acclamé les équipages des effectifs allemands et italiens, dont Franco a besoin pour contre-balancer ses pertes.

Protestation énergique du Gouvernement de Burgos

Elle rappelle à ce dernier la stricte observance des traités de 1904, 1912 et 1926

Paris, 9. — Notre Gouvernement a fait remettre hier matin, par les autorités françaises à Méllilla et à Tétouan, une protestation énergique au Gouvernement de Burgos, afin de rappeler à ce dernier la stricte observance des traités de 1904, 1912 et 1926.

Les stipulations du traité de 1912

Paris, 9. — On donne, ce matin, dans les milieux autorisés, les précisions suivantes sur les textes diplomatiques joints à la démarche que le Gouvernement français a faite auprès des autorités de Burgos à la suite des nouvelles selon lesquelles des casernes étaient préparées au Maroc espagnol pour recevoir des contingents allemands.

La démarche anglaise relative aux envois de volontaires aurait lieu aujourd'hui

Londres, 9. — Selon les renseignements recueillis dans les milieux anglais, il est probable que la démarche anglaise auprès des autorités de Burgos, intéressée au problème de non-intervention indirecte ait lieu dans la journée de demain. Le gouvernement britannique, se basant sur les adhésions de principe données avant-hier par Rome et Berlin, demanderait à Paris, Berlin, Moscou, Rome et Lisbonne de faire connaître à quelle date cette décision sera appliquée et par conséquent à quelle date les gouvernements de ces puissances prendront les mesures nécessaires pour interdire l'envoi de volontaires en Espagne. En même temps, le gouvernement britannique ferait probablement connaître les mesures qu'il se propose de prendre pour sa part, et il formulerait certaines suggestions en ce qui concerne la non-intervention indirecte, en tenant compte des observations allemandes et italiennes.

L'incident du « Palos » ne peut être soulevé au Comité de Londres

Londres, 9. — Au cours de sa conversation avec l'ambassadeur d'Espagne

LA QUESTION DU PLAN DE CONTROLE

Une note de Valence au Comité de non-intervention

Valence, 9. — Hier après-midi, le ministre des Affaires étrangères, M. Alvarez Del Vayo, remis au chargé d'affaires de Grande-Bretagne, la note suivante :

« En accusant réception de votre communication dans laquelle au nom du Comité international chargé de l'application de l'accord de non-intervention en Espagne et de la part du secrétaire principal des Affaires étrangères du Royaume-Uni, vous avez bien voulu me remettre le plan élaboré par ce comité, afin qu'une réponse puisse être donnée au tant que possible dans un délai de dix jours, je dois, au nom du gouvernement de la République, faire les considérations suivantes :

« Quand, dans l'esprit de collaboration internationale qui inspire toute la politique extérieure du gouvernement de la République, j'ai communiqué le 16 décembre 1936, par l'intermédiaire du gouvernement du Royaume-Uni l'acceptation en principe du projet du nouveau plan de contrôle, je l'ai fait en croyant que l'on prendrait des dispositions pour éviter la répétition d'abus antérieurs. Dès le mois de juillet, la suite est établie par les notes que j'ai envoyées au Comité de non-intervention, et l'accord de non-intervention.

« Certaines puissances figurent dans le comité de Londres et leur attitude est celle d'une violation constante des accords pris, en s'empresant de remettre aux rebelles tout le matériel de guerre possible en différant, jusqu'à ce que cette opération ait été réalisée, la signature de l'accord général, ce qui n'a pas empêché qu'après cette signature, les violations ont continué.

« Aujourd'hui, le gouvernement de la République, confiant dans le haut sentiment des responsabilités des autres gouvernements représentés dans le comité de non-intervention, ne peut se dispenser de prendre toutes les précautions afin d'empêcher qu'à travers une manœuvre dilatoire du même genre, les efforts du comité conduisent à un résultat entièrement opposé à celui qui est désiré.

« La réalité ces jours-ci, prouve que cela n'a pas été le cas. Les nouvelles venant de Londres sur les embarquements de plusieurs milliers d'italiens dans les ports de la République, nous avons ici de l'arrivée de contingents militaires allemands déguisés sous la classification de volontaires, démontrent que les semaines qui viennent de s'écouler ont été marquées par la violation de la République, ce qui n'a pas empêché que l'on se trouve devant un fait acquis, c'est-à-dire l'incorporation dans les rangs rebelles d'effectifs allemands et italiens, dont Franco a besoin pour contre-balancer ses pertes.

« Dans ces circonstances, le nouveau plan de contrôle court le risque de perdre son effet, si l'on tient compte d'autres éléments, que leur seule volonté est d'en voyer d'une façon illimitée ses contingents d'hommes nécessaires pour assurer la victoire de Franco. Cette situation mettrait en danger la République, et les privilèges, leur permettant de retarder la réponse et la signature de l'accord général, jusqu'au moment où ils auraient remis suffisamment d'hommes aux rebelles pendant que le gouvernement de la République se trouverait, au moment du contrôle pratique hermetiquement isolé et en face d'une armée d'occupation italo-allemande, dont le nombre si l'on tient compte d'autres éléments arrivés depuis que le gouvernement de la République a donné son acceptation de principe jusqu'à aujourd'hui peut encore, en attendant que le nouveau plan soit effectivement en vigueur se multiplier considérablement.

« Dans ces conditions, je me considère obligé, en accusant réception du plan indiqué et pendant qu'il est étudié, de faire ressortir les faits antérieurs qui ne sont pas conciliables non seulement avec les intérêts vitaux du peuple espagnol, mais aussi avec ceux de la démocratie européenne, et c'est ce qui pourrait motiver les faits antérieurs que le gouvernement de la République a acceptés de principe à ce jour, et en attendant que cette fois, il s'agisse d'un contrôle sérieux et efficace.

LOTIERIE DES REGIONS IBERIENNES

L'INFANTICIDE DE FORT-MARDYCK DEVANT LES ASSISES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Qui l'a tué ?

M. l'avocat-général BOUSQUET. — L'enfant a été étranglé. Qui l'a tué ? — Est-ce vous ? — Valentine BARBRAU. — Non, M. le juge ! — Alors, il s'est suicidé ! (rires dans l'auditoire).

Les Témoins

M. le docteur LEFEBVRE examina l'enfant. Celui-ci était né viable et bien conditionné. Des traces de strangulation apparaissent très nettes sur le corps, sans toutefois qu'on puisse dire si elles avaient été faites par un homme ou une femme. Quand il arriva dans la fosse, l'enfant était mort.

Mme Barbrau mourut, sur la sellette

Une femme à l'air pincé arrive à la barre. C'est Mme Barbrau, mère et épouse des accusés. Elle exprime à voix basse qu'on n'entend absolument rien.

UN ACCORD COMMERCIAL FRANCO-ESPAGNOL

Paris, 9. — A la suite des négociations poursuivies à Paris depuis plusieurs semaines, un accord commercial sera signé au début de la semaine prochaine à Paris entre la France et l'Espagne.

L'ANCIEN MINISTRE D'ESPAGNE A STOCKHOLM NE VEUT PLUS QUITTER L'IMMEUBLE DE LA LEGATION

Stockholm, 9. — L'ancien ministre d'Espagne à Stockholm, M. Fisowich, partisan du général Franco, qui avait déclaré hier qu'il quitterait de son plein gré l'hôtel de la légation en faveur de M. Palencia, ministre d'Espagne du gouvernement de Valence, vient d'informer le ministre des Affaires étrangères qu'après avoir lu les comptes rendus de la séance du conseil des ministres, tendancieux, il n'était plus disposé à quitter l'immeuble de la légation.

LA REPRISE DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

La Chambre va poursuivre la réalisation du programme du Rassemblement Populaire

Paris, 9. — Les travaux parlementaires, suspendus depuis la clôture de la 2^e session extraordinaire de 1936, vont reprendre le 12, second mardi de l'année, au Palais National, à Paris. M. Salles, député de Rhône, doyen d'âge, présidera la séance de rentrée qui sera consacrée à l'élection du bureau. M. Herriot sera certainement réélu au 1^{er} tour comme Président de la Chambre.

Le renouvellement du Bureau

Après avoir les bureaux des groupes politiques assemblés auront établi, conformément au règlement, la liste des candidats aux différents postes à pourvoir. Il est possible que cette réunion des difficultés soient soulevées par l'opposition, comme en juin dernier, du fait que la règle de proportionnalité n'avait pas pu être appliquée intégralement.

Le chef rexiste annonce qu'il parlera encore devant des micros italiens

Bruxelles, 9. — M. Léon Degrelle annonce qu'il recommencera à parler par l'intermédiaire des postes de radio italiens.

Les interpellations

Les demandes d'interpellation déposées sont au nombre d'une soixantaine, mais beaucoup ont perdu de leur actualité et leurs auteurs mêmes n'en réclament pas la discussion. Le Gouvernement a pris l'engagement, lors du vote des budgets de la Guerre et de l'Air, de laisser s'engager dans la deuxième quinzaine de janvier, un débat sur la défense nationale, à l'occasion des interpellations de M. Jean Montigny et Paul Renaud sur ce sujet.

Les projets à discuter

Il est probable que l'Assemblée reprendra prochainement l'étude du projet d'amnistie qui était resté en suspens. D'autres projets ou propositions, actuellement soumis à l'examen des commissions ou déjà rapportés, pourront être ensuite mis en délibération dans un ordre à déterminer, suivant le désir du Gouvernement.

Les projets à discuter

« Quant à la réforme électorale, elle n'est pas encore tout à fait au point, puisque la Commission du Suffrage Universel n'a pas achevé l'étude de la proposition de M. Barthélemy qui tend à instituer la représentation proportionnelle ».

DANS LA LEGION D'HONNEUR

M. Charles COLIN, garde de navigation au service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais, à Lille, nommé chevalier

Dans la dernière promotion de réserves dans l'ordre de la Légion d'honneur, nous avons relevé le nom de M. Charles Colin qui, depuis le 1^{er} janvier 1930, est attaché à Lille, au service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais, en qualité de garde de navigation.

M. Charles Colin est honorablement connu à Lille où il habite depuis longtemps, au 78 bis de la rue Ste-Catherine.

Né le 9 décembre 1893 à La Madeleine-Lille, M. Colin entra au service militaire le 27 novembre 1913. Il fit sa carrière dans l'armée où il compte plus de seize années de services actifs. Il termina sa carrière au 4^e en qualité d'adjudant chef. M. Charles Colin est actuellement affecté en qualité de lieutenant de réserve au Centre de Mobilisation N° 13 à Lille.

En quittant l'Armée, M. Colin entra au service de la navigation où il ne compte que des amis par son affabilité et sa ponctualité.

Le Lieutenant Colin s'est toujours activement occupé de Préparation Militaire et d'Education Physique. A ce titre, il fut instructeur d'E.P. de la 1^{re} Région depuis 1920. Il termina ce stage en 1929. Depuis 1930, il est administrateur de la Fédération des Sociétés d'E.P. et de P.M. de la 1^{re} Région. Au sein de ce Conseil sa compétence est unanimement appréciée et il est un précieux concours au point de vue organisation des épreuves.

Le Lieutenant Colin a fait toute la guerre 1914-18. Il fut décoré de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre et de plusieurs citations. Il est également titulaire de la Médaille d'Argent de l'Education Physique.

Ses nombreux amis se réjouiront de cette haute distinction si méritée.

UN POSTE DE T. S. F. VOLÉ DANS UNE AUTO A AVION

Depuis un certain temps, des vols d'appareils de T.S.F. sont perpétrés dans des voitures de marchands de T.S.F.

Hier soir encore, vers 21 h. 30, à Avion M. Dupuy, représentant de la Maison Desmet, stationnaire face au salon de l'Elysée, boulevard Demilly, quand, voulant remettre sa voiture en marche, il aperçut soudain qu'un appareil de T.S.F. d'une valeur de 2.000 fr., qui transportait était disparu.

Il ne stationna pas plus de 25 minutes à cet endroit. Le garagiste et M. le commissaire de police ont été prévenus et procèdent à d'actives recherches pour découvrir l'auteur de ce nouveau vol de T.S.F.

LA GREVE DE L'HUILERIE DE GARVIN

Les pourparlers continuent et une légère détente s'est produite

Hier la situation est demeurée stationnaire. Les pourparlers engagés entre la Commission arbitrale, M. De Bailly, sous-préfet de Bethune, accompagné de M. Gouffard, son secrétaire, MM. Vandamme, pour le patron, et Quinet, pour les ouvriers, ont exposé chacun leurs vues pour tâcher d'arriver à une entente.

Les décisions patronales furent étudiées et communiquées aux ouvriers par M. Quinet, à une réunion qui eut lieu à la Maison du Peuple, le 14 h. Puis à 15 h., la Commission arbitrale y compris M. Boulanger, s'est de nouveau réunie à la Mairie jusqu'à 16 h. 40, en vue de poursuivre les pourparlers.

A leur sortie nous pûmes savoir qu'une légère amélioration avait été constatée.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 10 Janvier. — Soleil : lever, 7 h. 47 ; coucher, 16 h. 13 ; Lune : lever, 9 h. 27 ; coucher, 14 h. 15. — Aujour'hui : Saint-Ouette. — Demain : Sainte-Hortense.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Journée matinale suivie d'un temps nuageux avec quelques pluies. Vent d'Est à Sud-Est modéré. — Le minimum de température sera en faible baisse par rapport à celui de la veille.

NOTRE CALENDRIER HISTORIQUE

1430. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, institue à Bruges l'ordre illustre de la Toison d'Or.

1747. Naissance à Neuchâtel, d'Abraham Breguet, horloger et mécanicien, inventeur des montres à secondes.

1769. Naissance à Barcelonne, de Michel Ney, futur vainqueur de la bataille de Waterloo.

1894. Prise de Tombouctou par le lieutenant-colonel Joffre, futur vainqueur de la Marne.

1914. L'éruption du Sakourahama avec accompagnement de raz de marée et de fortes secousses sismiques, fait 70.000 victimes au Japon.

1923. Les Français occupent la Ruhr.

LE CONFLIT DE LA METALLURGIE LILLOISE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A l'ordre du jour : 1. L'application de la sentence arbitrale ; 2. La situation en cours et la position à prendre face aux dirigeants fascistes du S. I. A. M. qui vient désorganiser la production et provoquer les ouvriers, techniciens et agents de maîtrise.

Tous les ouvriers de chez Coecard sont invités à la rue de Valenciennes pour la reprise du travail lundi matin.

Le Syndicat des métaux remercie sincèrement tous les ouvriers des Etablissements Massé-Harret pour leur geste de solidarité en faveur des métallos en grève. La somme versée à ce jour par les ouvriers de cette maison est de 9.290 fr. 50. Pour tous, encore merci.

L'Assemblée du Syndicat des Techniciens et Assimilés de l'Industrie

On nous communique :

« Les techniciens, agents de maîtrise, employés et assimilés adhérent à la C.G.T., réunis en assemblée générale à la Maison du Peuple, le 9 janvier, ont décidé de la grève le 10 janvier. Le travail, sous la présidence de Lempereur, après avoir entendu les exposés des camarades Benoit, Tournier, Tisot, concernant les conditions de reprise du travail ».

« a) renouveler leur confiance à leur organisation syndicale et à l'arbitrage de leur choix, le camarade Bournefon, pour la défense des cas restant en litige et, en particulier, pour la défense des points soumis à l'arbitrage qui ont motivé la grève ; 1. application intégrale de la Convention collective ; 2. majoration du coût de la vie ; 3. dénonciation de la provocation que tente le S.I.A.M. en complétant avec les patrons en essayant de prolonger le conflit par un lock-out et en refusant d'accepter la sentence arbitrale ;

« c) recommander à tous les techniciens, agents de maîtrise et employés de reprendre le travail dans le calme et l'ordre, conformément au protocole de reprise ;

« d) dénoncer les dernières déclarations patronales parues dans la presse, tendant à faire croire que la grève fut le résultat de l'indiscipline des travailleurs, alors que ce fut le résultat des violations systématiques des contrats collectifs de la part du patronat et tendant à dresser la maîtrise contre les ouvriers ;

« e) rappeler que la Convention collective des Techniciens et Agents de maîtrise a été signée par les représentants de tous les ouvriers ;

« f) se déclarer plus que jamais étroitement unis à leurs camarades ouvriers.

— Réunion pour tous les délégués : techniciens, employés, agents de maîtrise, dimanche matin, 9 h. 30, Bourse du Travail, salle Cnudé.

Un communiqué du Syndicat des Techniciens et Assimilés de l'Industrie

Le Syndicat des Techniciens et Assimilés nous communique :

« Nous nous élevons avec indignation contre la provocation à la grève lancée par le Syndicat des Ingénieurs et Agents de maîtrise (S.I.A.M.), cette organisation qui, depuis le 9 janvier, agit en violation des contrats collectifs de la part du patronat et tendant à dresser la maîtrise contre les ouvriers ;

« e) rappeler que la Convention collective des Techniciens et Agents de maîtrise a été signée par les représentants de tous les ouvriers ;

« f) se déclarer plus que jamais étroitement unis à leurs camarades ouvriers.

— Réunion pour tous les délégués : techniciens, employés, agents de maîtrise, dimanche matin, 9 h. 30, Bourse du Travail, salle Cnudé.

Un communiqué du Syndicat des Techniciens et Assimilés de l'Industrie

Le Syndicat des Techniciens et Assimilés nous communique :

« Nous nous élevons avec indignation contre la provocation à la grève lancée par le Syndicat des Ingénieurs et Agents de maîtrise (S.I.A.M.), cette organisation qui, depuis le 9 janvier, agit en violation des contrats collectifs de la part du patronat et tendant à dresser la maîtrise contre les ouvriers ;

« e) rappeler que la Convention collective des Techniciens et Agents de maîtrise a été signée par les représentants de tous les ouvriers ;

« f) se déclarer plus que jamais étroitement unis à leurs camarades ouvriers.

— Réunion pour tous les délégués : techniciens, employés, agents de maîtrise, dimanche matin, 9 h. 30, Bourse du Travail, salle Cnudé.

Un communiqué du Syndicat des Techniciens et Assimilés de l'Industrie

Le Syndicat des Techniciens et Assimilés nous communique :

« Nous nous élevons avec indignation contre la provocation à la grève lancée par le Syndicat des Ingénieurs et Agents de maîtrise (S.I.A.M.), cette organisation qui, depuis le 9 janvier, agit en violation des contrats collectifs de la part du patronat et tendant à dresser la maîtrise contre les ouvriers ;

« e) rappeler que la Convention collective des Techniciens et Agents de maîtrise a été signée par les représentants de tous les ouvriers ;

« f) se déclarer plus que jamais étroitement unis à leurs camarades ouvriers.

— Réunion pour tous les délégués : techniciens, employés, agents de maîtrise, dimanche matin, 9 h. 30, Bourse du Travail, salle Cnudé.

Un communiqué du Syndicat des Techniciens et Assimilés de l'Industrie

Le Syndicat des Techniciens et Assimilés nous communique :

« Nous nous élevons avec indignation contre la provocation à la grève lancée par le Syndicat des Ingénieurs et Agents de maîtrise (S.I.A.M.), cette organisation qui, depuis le 9 janvier, agit en violation des contrats collectifs de la part du patronat et tendant à dresser la maîtrise contre les ouvriers ;

« e) rappeler que la Convention collective des Techniciens et Agents de maîtrise a été signée par les représentants de tous les ouvriers ;

« f) se déclarer plus que jamais étroitement unis à leurs camarades ouvriers.

— Réunion pour tous les délégués : techniciens, employés, agents de maîtrise, dimanche matin, 9 h. 30, Bourse du Travail, salle Cnudé.

Un communiqué du Syndicat des Techniciens et Assimilés de l'Industrie

Le Syndicat des Techniciens et Assimilés nous communique :

« Nous nous élevons avec indignation contre la provocation à la grève lancée par le Syndicat des Ingénieurs et Agents de maîtrise (S.I.A.M.), cette organisation qui, depuis le 9 janvier, agit en violation des contrats collectifs de la part du patronat et tendant à dresser la maîtrise contre les ouvriers ;

« e) rappeler que la Convention collective des Techniciens et Agents de maîtrise a été signée par les représentants de tous les ouvriers ;

« f) se déclarer plus que jamais étroitement unis à leurs camarades ouvriers.

— Réunion pour tous les délégués : techniciens, employés, agents de maîtrise, dimanche matin, 9 h. 30, Bourse du Travail, salle Cnudé.

Un communiqué du Syndicat des Techniciens et Assimilés de l'Industrie

Le Syndicat des Techniciens et Assimilés nous communique :

« Nous nous élevons avec indignation contre la provocation à la grève lancée par le Syndicat des Ingénieurs et Agents de maîtrise (S.I.A.M.), cette organisation qui, depuis le 9 janvier, agit en violation des contrats collectifs de la part du patronat et tendant à dresser la maîtrise contre les ouvriers ;

« e) rappeler que la Convention collective des Techniciens et Agents de maîtrise a été signée par les représentants de tous les ouvriers ;

« f) se déclarer plus que jamais étroitement unis à leurs camarades ouvriers.

— Réunion pour tous les délégués : techniciens, employés, agents de maîtrise, dimanche matin, 9 h. 30, Bourse du Travail, salle Cnudé.

Un communiqué du Syndicat des Techniciens et Assimilés de l'Industrie

Le Syndicat des Techniciens et Assimilés nous communique :

« Nous nous élevons avec indignation contre la provocation à la grève lancée par le Syndicat des Ingénieurs et Agents de maîtrise (S.I.A.M.), cette organisation qui, depuis le 9 janvier, agit en violation des contrats collectifs de la part du patronat et tendant à dresser la maîtrise contre les ouvriers ;

« e) rappeler que la Convention collective des Techniciens et Agents de maîtrise a été signée par les représentants de tous les ouvriers ;

« f) se déclarer plus que jamais étroitement unis à leurs camarades ouvriers.

— Réunion pour tous les délégués : techniciens, employés, agents de maîtrise, dimanche matin, 9 h. 30, Bourse du Travail, salle Cnudé.

Un communiqué du Syndicat des Techniciens et Assimilés de l'Industrie

Le Syndicat des Techniciens et Assimilés nous communique :

« Nous nous élevons avec indignation contre la provocation à la grève lancée par le Syndicat des Ingénieurs et Agents de maîtrise (S.I.A.M.), cette organisation qui, depuis le 9 janvier, agit en violation des contrats collectifs de la part du patronat et tendant à dresser la maîtrise contre les ouvriers ;

« e) rappeler que la Convention collective des Techniciens et Agents de maîtrise a été signée par les représentants de tous les ouvriers ;

« f) se déclarer plus que jamais étroitement unis à leurs camarades ouvriers.

— Réunion pour tous les délégués : techniciens, employés, agents de maîtrise, dimanche matin, 9 h. 30, Bourse du Travail, salle Cnudé.

Un communiqué du Syndicat des Techniciens et Assimilés de l'Industrie

Le Syndicat des Techniciens et Assimilés nous communique :

« Nous nous élevons avec indignation contre la provocation à la grève lancée par le Syndicat des Ingénieurs et Agents de maîtrise (S.I.A.M.), cette organisation qui, depuis le 9 janvier, agit en violation des contrats collectifs de la part du patronat et tendant à dresser la maîtrise contre les ouvriers ;

« e) rappeler que la Convention collective des Techniciens et Agents de maîtrise a été signée par les représentants de tous les ouvriers ;

« f) se déclarer plus que jamais étroitement unis à leurs camarades ouvriers.

— Réunion pour tous les délégués : techniciens, employés, agents de maîtrise, dimanche matin, 9 h. 30, Bourse du Travail, salle Cnudé.

Un communiqué du Syndicat des Techniciens et Assimilés de l'Industrie

Le Syndicat des Techniciens et Assimilés nous communique :

« Nous nous élevons avec indignation contre la provocation à la grève lancée par le Syndicat des Ingénieurs et Agents de maîtrise (S.I.A.M.), cette organisation qui, depuis le 9 janvier, agit en violation des contrats collectifs de la part du patronat et tendant à dresser la maîtrise contre les ouvriers ;

« e) rappeler que la Convention collective des Techniciens et Agents de maîtrise a été signée par les représentants de tous les ouvriers ;

« f) se déclarer plus que jamais étroitement unis à leurs camarades ouvriers.

— Réunion pour tous les délégués : techniciens, employés, agents de maîtrise, dimanche matin, 9 h. 30, Bourse du Travail, salle Cnudé.

Un communiqué du Syndicat des Techniciens et Assimilés de l'Industrie

Le Syndicat des Techniciens et Assimilés nous communique :

« Nous nous élevons avec indignation contre la provocation à la grève lancée par le Syndicat des Ingénieurs et Agents de maîtrise (S.I.A.M.), cette organisation qui, depuis le 9 janvier, agit en violation des contrats collectifs de la part du patronat et tendant à dresser la maîtrise contre les ouvriers ;

« e) rappeler que la Convention collective des Techniciens et Agents de maîtrise a été signée par les représentants de tous les ouvriers ;

« f) se déclarer plus que jamais étroitement unis à leurs camarades ouvriers.

— Réunion pour tous les délégués : techniciens, employés, agents de maîtrise, dimanche matin, 9 h. 30, Bourse du Travail, salle Cnudé.

Un communiqué du Syndicat des Techniciens et Assimilés de l'Industrie

Le Syndicat des Techniciens et Assimilés nous communique :

« Nous nous élevons avec indignation contre la provocation à la grève lancée par le Syndicat des Ingénieurs et Agents de maîtrise (S.I.A.M.), cette organisation qui, depuis le 9 janvier, agit en violation des contrats collectifs de la part du patronat et tendant à dresser la maîtrise contre les ouvriers ;

« e) rappeler que la Convention collective des Techniciens et Agents de maîtrise a été signée par les représentants de tous les ouvriers ;

« f) se déclarer plus que jamais étroitement unis à leurs camarades ouvriers.

— Réunion pour tous les délégués : techniciens, employés, agents de maîtrise, dimanche matin, 9 h. 30, Bourse du Travail, salle Cnudé.

Un communiqué du Syndicat des Techniciens et Assimilés de l'Industrie

Le Syndicat des Techniciens et Assimilés nous communique :

« Nous nous élevons avec indignation contre la provocation à la grève lancée par le Syndicat des Ingénieurs et Agents de maîtrise (S.I.A.M.), cette organisation qui, depuis le 9 janvier, agit en violation des contrats collectifs de la part du patronat et tendant à dresser la maîtrise contre les ouvriers ;

« e) rappeler que la Convention collective des Techniciens et Agents de maîtrise a été signée par les représentants de tous les ouvriers ;

« f) se déclarer plus que jamais étroitement unis à leurs camarades ouvriers.

— Réunion pour tous les délégués : techniciens, employés, agents de maîtrise, dimanche matin, 9 h. 30, Bourse du Travail, salle Cnudé.

Un communiqué du Syndicat des Techniciens et Assimilés de l'Industrie

Le Syndicat des Techniciens et Assimilés nous communique :

« Nous nous élevons avec indignation contre la provocation à la grève lancée par le Syndicat des Ingénieurs et Agents de maîtrise (S.I.A.M.), cette organisation qui, depuis le 9 janvier, agit en violation des contrats collectifs de la part du patronat et tendant à dresser la maîtrise contre les ouvriers ;

« e) rappeler que la Convention collective des Techniciens et Agents de maîtrise a été signée par les représentants de tous les ouvriers ;

« f